

FICHE TECHNIQUE

BIO BAN

SYSTÈME DE TRAITEMENT D'ORGANISMES VIVANTS EN SUSPENSION

DESCRIPTION : BIO-BAN est un système de traitement d'organismes vivants en suspension, lequel neutralise et désagrège les odeurs organiques. Les aliments ou les matières organiques produisent une odeur nauséabonde pendant le procédé naturel de décomposition. Cependant, une application de BIO-BAN contrôle le procédé de désagrégation des bactéries pour empêcher la production d'odeurs désagréables. Les déodorisants parfumés d'aujourd'hui dissimulent à peine l'odeur, tandis que BIO-BAN permet un contrôle instantané d'odeur grâce à sa formulation spéciale d'INTERAG BIOTEC INC. qui maintient le contrôle d'odeur par ingestion bactérienne. Ce produit est **écologiquement sécuritaire**.

AVANTAGES

Non -toxique
Non-pathogène
Non-polluant
Seuls des organismes de classe I se reproduisant naturellement dans la nature sont utilisés.
Non-corrosif
Non-carcinogène
Sans salmonellose
Pré-mélangé et prêt à l'usage

ENTREPOSAGE : aucune précaution particulière

ACTIVITÉ : 100% actif

ÉCHELLE PH : 5-10

DURÉE DE CONSERVATION : 24 mois

USAGES

Supermarchés/usines alimentaires/restaurants/hôtels

Bennes à ordures
Compacteurs à déchets
Poubelles
Poissonneries
Cuisines
Bars
Salles de toilettes
Tapis

INDICATIONS D'USAGE

BIO-BAN est livré pré-mélangé et prêt à utiliser. Utiliser en vaporisation seulement- aucune dilution n'est requise. L'application de traitement varie et peut être requise journalièrement, hebdomadairement ou mensuellement selon les besoins sanitaires exigés, les procédures d'élimination de déchets et les variations de température. L'application est rapide et facile en utilisant les systèmes de vaporisation INTERAG INC.

COMPACTEURS À DECHETS

Produit prêt à utiliser. Pour les systèmes automatiques **FOGGER** vaporiser à chaque 2 heure ou à chaque heure durant les mois chauds. Pour les autres systèmes automatiques, consulter un spécialiste d'INTERAG BIOTEC INC.

SURFACES D'ÉCOULEMENTS

Vaporiser les écoulements autour des compacteurs à déchets, à l'extérieur, au moins une fois par jour, à l'aide d'une bombonne à pression (manuelle, de jardin ou avec vaporisateur électrique). Saturer la surface malodorante avec le produit. Répéter lorsque nécessaire.

BENNES À DECHETS

Vaporiser 1 fois par jour les déchets et les parois de la benne à l'aide d'une bombonne à pression. Répéter lorsque nécessaire.

AUTRES UTILISATIONS

Pour tapis, planchers, endroits malodorants, dans les épiceries, hôtels, restaurants. Vaporiser les sources de mauvaises odeurs directement. Saturer la surface ou l'air de la pièce à l'aide d'un vaporisateur.